

Réf: Dossier 269110

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUKLAH »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody riviera
palmeraie camp akouedo, Lot 34, Ilot 19B3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUKLAH »

Objet : -PRODUCTION, TRANSFORMATION ET VENTE DE
PRODUITS AGRICOLES
-IMPORT/EXPORT DE MARCHANDISES
-CONSEILS ET TRADING
-STRUCTURATION D'ENTREPRISE ET LEVEE DE
FONDS
-COMMERCE GENERAL
-BTP
-FOURNITURE DE LOGICIELS
-PRESTATION DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody riviera
palmeraie camp akouedo, Lot 34, Ilot 19B3

Dirigeant(s) M KONAN JEAN-ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12955 du 01/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84518/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

